

L'avenir de la pêche professionnelle dans les lacs suisses



... du point de vue de la Fédération Suisse de Pêche

Philipp Sicher

Administrateur

Fédération Suisse de Pêche

L'avenir de la pêche professionnelle dans les lacs suisses



... point de vue de la Fédération Suisse de Pêche

La protection de l'eau est un thème central de la FSP

- 1968: Initiative pour la protection des eaux contre la pollution
- 2011: Motion Luginbühl et von Siebenthal pour une gestion intelligente des phosphates avec un projet pilote au lac de Brienz
- 2014: un groupe de travail des organisations membres de la FSP s'oppose à d'autres demandes de la FSP concernant la gestion des phosphates dans les lacs
- Participation aux ateliers de travail sur le rapport "Etat des lieux de la pêche"

„Etat des lieux en matière de pêche“

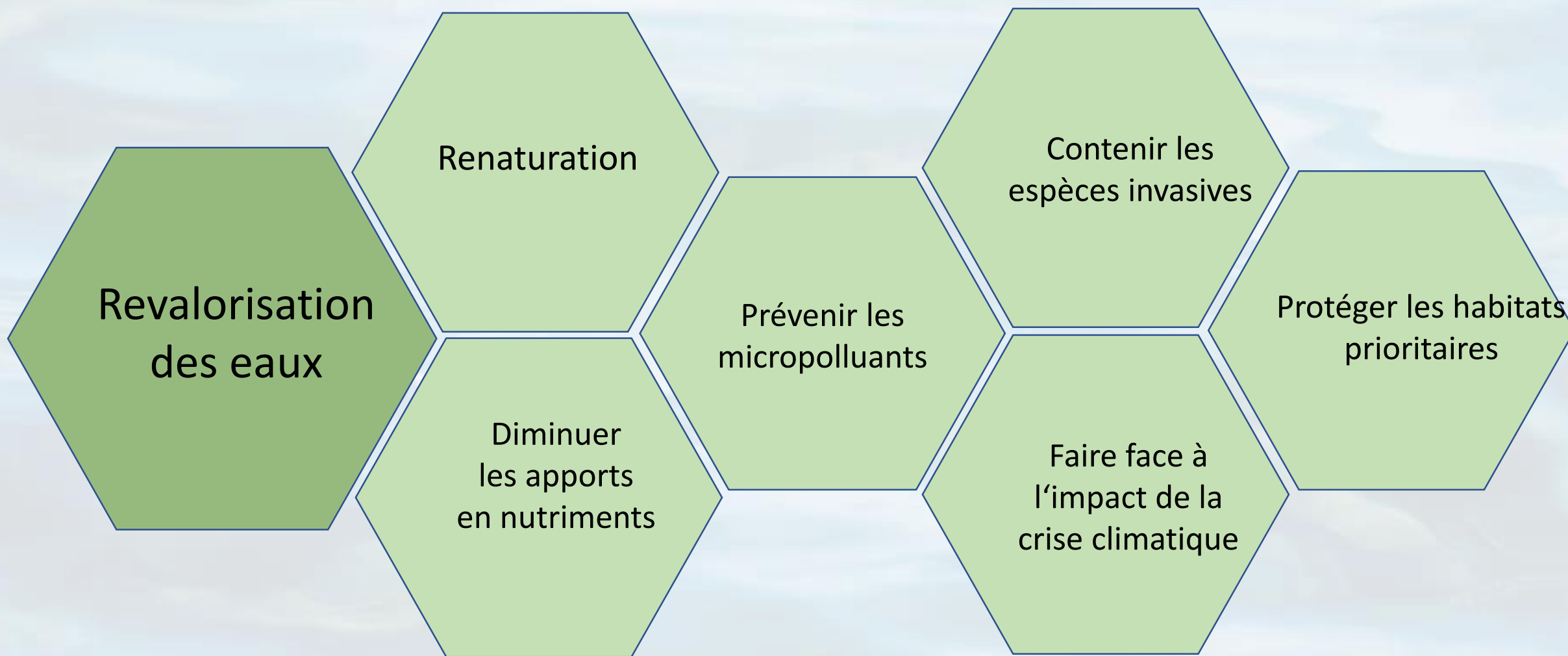


Revalorisation
des eaux

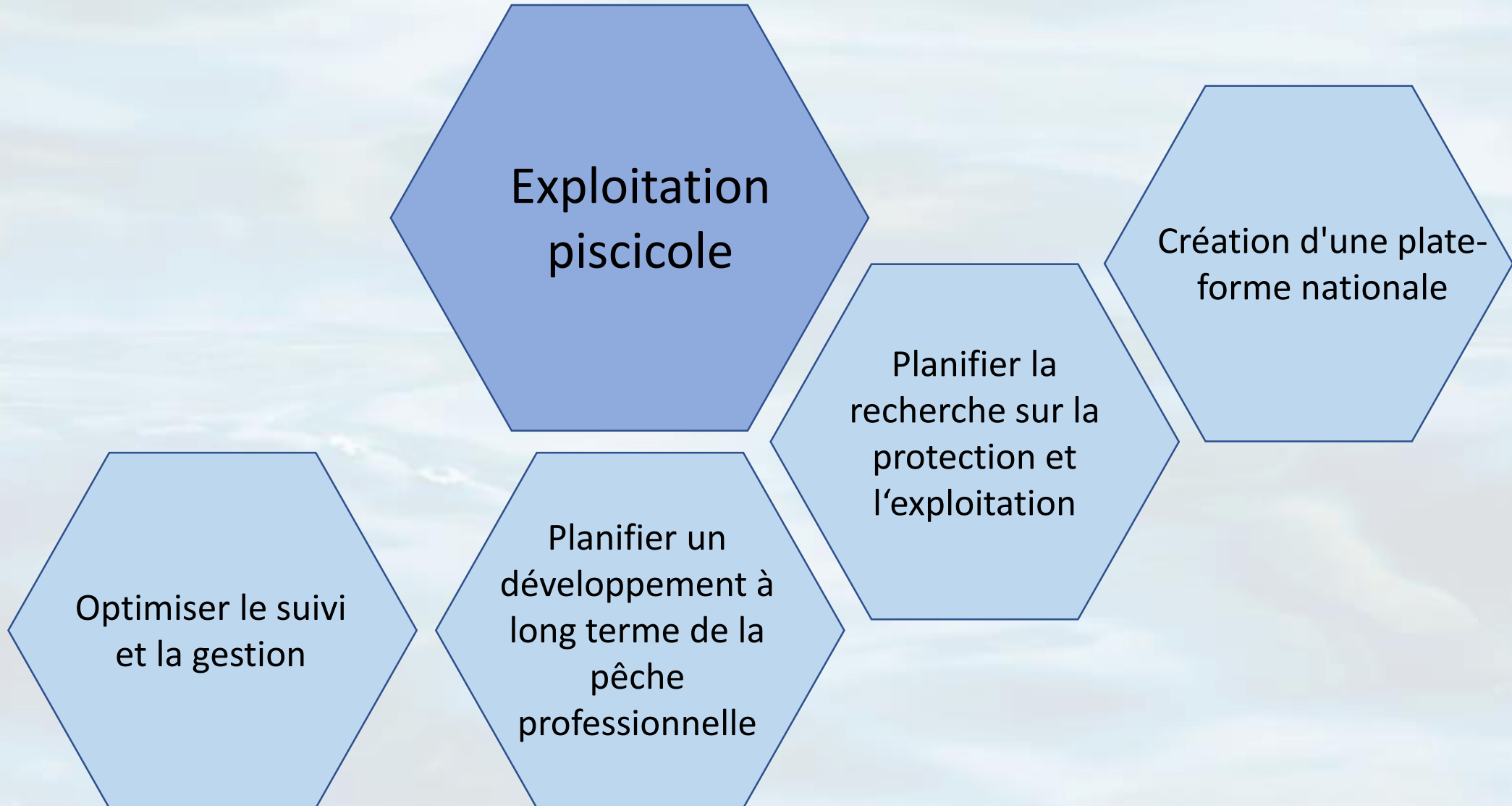
Exploitation
piscicole

Recommandations
aux pêcheurs
professionnels

„Etat des lieux en matière de pêche“



„Etat des lieux en matière de pêche“



„Etat des lieux en matière de pêche“



Mesures des associations professionnelles et des particuliers

Encourager la connaissance et l'innovation

Promouvoir l'efficacité opérationnelle et le marketing

Recommandations aux pêcheurs professionnels

L'aquaculture comme alternative

Atelier consacré au rapport „Etat des lieux en matière de pêche“



La FSP se positionne comme suit :

Les mesures doivent être axées spécifiquement sur le secteur de la pêche professionnelle.

- *une analyse spécifique de la situation de la pêche professionnelle dans les lacs, sous la direction des cantons.*
 - Chaque lac doit être examiné individuellement avec une grille prédéfinie.

Cette dernière comprend

- La gestion
- La commercialisation
- L'analyse des prix
- La pression par les prédateurs
- L'évolution limnologique et écologique

Atelier consacré au rapport „Etat des lieux en matière de pêche“



Organisation

- Les projets régionaux doivent être gérés par les cantons concernés.
 - Le financement est assuré par l’OFEV.
 - Les offices cantonaux font partie du projet.
 - Tous les sous-projets seront regroupés sous la direction du CSF en un seul projet global afin d'assurer l'échange d'expériences.
-
- L'accent doit être porté sur une analyse pratique et technique des facteurs affectant la pêche professionnelle.
 - Pour l'échange de connaissances, des aspects partiels des analyses doivent être accompagnés scientifiquement ("recherche appliquée").

Atelier consacré au rapport „Etat des lieux en matière de pêche“



Résultat:

Optimisation de chaque lac en fonction des mesures à prendre

Facteur temps:

- Analyses «pilotes» dans trois régions pour un maximum de 1 à 2 ans
- ensuite, sur la base de l'expérience acquise, une analyse pour l'ensemble de la Suisse

Atelier consacré au rapport „Etat des lieux en matière de pêche“



Remarques générales

- Le phosphore et les cormorans demeurent des thèmes, qui du point de vue spécifique des lacs, ont un fort impact sur la productivité que ces milieux aquatiques peuvent fournir.
- Toutefois, la marge de manœuvre de la législation existante en matière de protection des eaux peut et doit être exploitée de manière spécifique aux lacs.
 - par ex. les taux de précipitation actuels du Phosphore
 - Les possibilités de chasse du cormoran
- De notre point de vue, aucune démarche active ne devrait être planifiée dans la situation politique actuelle !